



**Devenez le correspondant Handéo
de votre territoire
et contribuons ensemble à la
construction d'une société plus inclusive**

APPEL A CANDIDATURES
POUR LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DES
CORRESPONDANTS HANDEO EN TERRITOIRES

Le présent document est diffusé au niveau national à compter de juin 2017 auprès des acteurs du handicap. Il constitue un cahier des charges ; il a vocation à présenter les missions des correspondants Handéo, les conditions d'entrée dans le dispositif et les engagements des parties.

Contact :

Aurélie Pierre-Léandre, chargée de développement

14 rue de la Tombe Issoire 75014

Tel : 01 43 12 19 29

correspondants@handeo.fr

Sommaire

Handéo ; un outil collaboratif et partagé	3
Le réseau Handéo : structuration et objectifs	4
Perspectives de développement du réseau Handéo ; une stratégie à 3 niveaux	5
Quelles sont les missions des correspondants ?	6
Quels sont les engagements des parties ?	6
Quels outils sont mis à disposition du réseau ?	7
Qui peut être candidat ?	7
Pourquoi être candidat ?	7
Comment sont gérées les candidatures ?	8
Comment sont accueillis les correspondants ?	8
Comment est animé le réseau Handéo ?	8
Comment être candidat ? Contactez Handéo	8

Handéo ; un outil collaboratif et partagé

Créée en 2007, Handéo, association loi 1901, regroupe à ce jour douze membres : Fédération des APAJH, APF, NEXEM, Association Paul Guinot, Mutuelle Intégrance, UNAFTC, FISAF, FFAIMC, Trisomie 21 France, Fédération des Aveugles de France, Autisme France, UNAPEDA.



Handéo a pour finalité de permettre et/ou améliorer la vie chez soi et dans la cité de la personne en situation de handicap quel que soit son lieu d'habitation, son handicap ou le montant de ses ressources.

Handéo est un outil à disposition de ses membres, au service des personnes, qui permet de se forger un positionnement commun sur les aspects liés à l'accompagnement à domicile et dans la cité des personnes en situation de handicap à toutes les étapes de leur vie et quelle qu'en soit la cause. Il est un lieu de rencontre entre ses membres, les partenaires et toute organisation, destiné à confronter les points de vue, produire, participer et contribuer à la réalisation de l'objectif initial. Il est une porte d'entrée pour les services et organisations vers le secteur du handicap.

A partir des besoins et attentes des personnes en situation de handicap, les objectifs portés par Handéo sont :

- Produire de la connaissance sur l'offre de services, les pratiques et modalités d'intervention sur l'ensemble du territoire français ; la connaissance est issue de l'observation, des études ou des expérimentations ;
- Favoriser l'accessibilité à l'ensemble des services destinés à tous, à l'information pour les utilisateurs, les administrations et les prescripteurs sur sa démarche d'amélioration de la qualité des services et sur l'intérêt de recourir à des services labellisés/certifiés Cap'Handéo ;
- Structurer, coordonner et développer l'offre de services et des prestations adaptées aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap ;
- Personnaliser l'accompagnement ; les parcours de vie ;
- Améliorer la qualité des prestations notamment via les labels/certifications Cap'Handéo.

Cette action passe par une grande attention portée à l'effectivité de l'accès aux droits – qu'il s'agisse du droit commun ou des droits relatifs aux personnes en situation de handicap.

Le réseau Handéo : structuration et objectifs

HANDEO s'efforce depuis sa création en 2007, de contribuer à l'instauration d'une meilleure coopération entre les acteurs de la compensation : services d'aide à domicile, lieux d'hébergement ou de domiciliation diversifiés, services de mobilité, sociétés de fourniture et maintenance d'équipements et d'aides techniques...

Handéo développe, en transverse de ses deux métiers que sont la recherche appliquée et la qualité ; un réseau dont l'ambition est de mailler l'ensemble du territoire national.

Le réseau Handéo contribue :

- à l'effectivité des droits des personnes en situation de handicap à vivre dans la société avec la même liberté de choix que les autres ;
- à la structuration en territoire d'une offre de services adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap.

Afin d'accélérer la mise en oeuvre de son projet associatif et soutenir l'appropriation par les territoires des outils existants (Observatoire national des aides humaines, labels et certification Cap'Handéo), Handéo impulse depuis septembre 2016 une dynamique de développement de son réseau à travers les missions de correspondants Handéo.

L'ambition d'Handéo, au travers de ces ressources de proximité, est faciliter le dialogue des acteurs, les coopérations au bénéfice des parcours des personnes en situation de handicap, d'oeuvrer au quotidien à la construction d'une société plus inclusive.

Les correspondants et référents sont des acteurs de proximité investis dans le secteur du handicap.

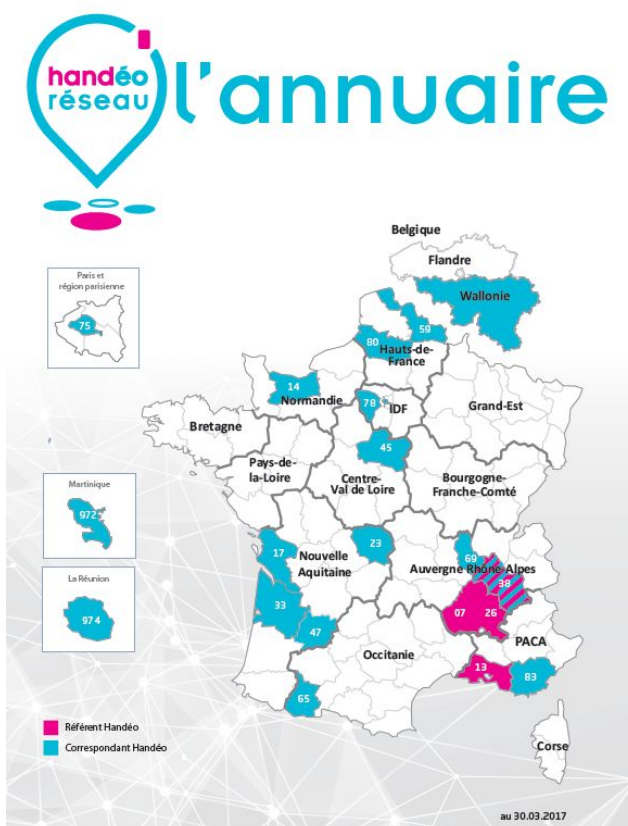
Les missions de référents sont portées par des collectifs handicap :

- Handrôme Ardèche,
- Handéo 13,
- Handéo 38.

Les référents sont des acteurs historiques du Réseau Handéo. Ils mettent en oeuvre une animation territoriale sur le secteur du handicap et ont une mission d'appui aux correspondants.

Les missions des actuels 23 correspondants sont portées par :

Handicap Mieux Vivre Accueil 14, ADAPEI 33, AFSEP 972, l'AFTC 38, 65 et 83, APAJH 23 et 83, APF 45, Aux 4 sens 59, Comité inter associatif de la Réunion, Ensemble pour une vie Autonome de Wallonie, EPSoMS 80, Handéo 47, Les Papillons Blancs UDAPEI 59, Mutuelle Vivre Ensemble 78, Passerelle 17, Présence 83, Université de Lyon 69.



L'objectif du réseau : faciliter le dialogue des acteurs, les coopérations au bénéfice des parcours des personnes en situation de handicap.

Les correspondants et référents Handéo interviennent aux côtés des acteurs locaux pour :

- Favoriser les coopérations et les synergies entre les différents acteurs de l'accompagnement (domicile, mobilité, aides techniques...), du handicap (établissements et services), des personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants ;
- Apporter un éclairage du secteur et une veille stratégique territorialisée via l'Observatoire national des aides humaines (diagnostics-flash, études et expérimentations...);
- Informer sur les démarches qualité Cap'Handéo (labels et certification de service) ;
- Participer à ou animer des groupes de travail techniques avec les organismes labellisés, les acteurs du handicap, les partenaires institutionnels...
- Représenter localement Handéo dans les travaux et instances, auprès des partenaires institutionnels, et partager les informations avec l'ensemble du réseau ;
- Faciliter l'articulation entre le niveau d'intervention national et les projets et réalités en territoires.

Perspectives de développement du réseau Handéo ; une stratégie à 3 niveaux

L'intervention du réseau Handéo en territoires est envisagée pour les années à venir, de façon graduelle suite :

- au travail d'analyse et prospective réalisé de février à juillet 2016
- au déploiement et à l'animation du réseau de correspondants mené depuis septembre 2016 (24 nouveaux correspondants d'octobre 2016 à mai 2017).

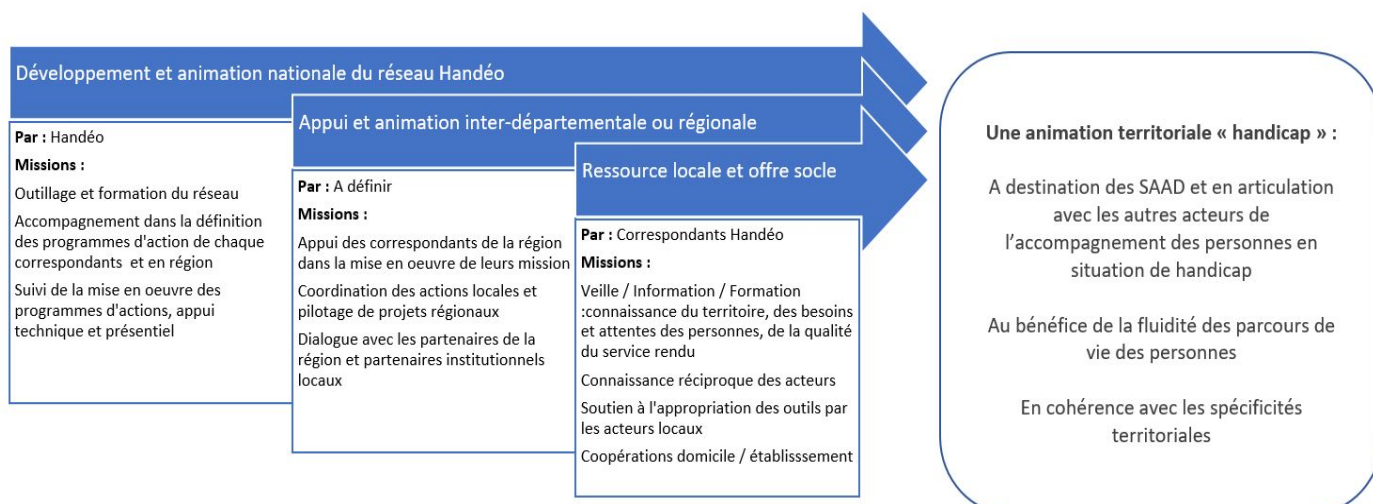
Les niveaux d'intervention envisagés, leurs gradations peuvent être présentés ainsi :

Niveau 1 : Ressource locale et offre socle (niveau départemental ou infra).

Niveau 2 : Appui et animation inter-départementale ou régionale (à compter de 2018).

Niveau 3 : Développement et animation nationale du réseau Handéo.

Les missions de correspondants Handéo constituent le "niveau 1" d'investissement comme le montre le schéma ci-dessous :



Quelles sont les missions des correspondants ?

Les correspondants s'investissent bénévolement aux côtés d'Handéo et bénéficient en retour d'un outillage adapté, d'un appui personnalisé et d'un dispositif d'animation national piloté par Handéo. Handéo fournira alors aux correspondants en territoires non pas un financement (sauf frais), mais des outils pour agir.

Ce format souple permet de confier une mission de représentation d'Handéo à un acteur local sur un niveau infra-départemental ou départemental en fonction des opportunités de collaboration.

Les missions confiées aux correspondants peuvent être, de façon générique formulées comme suit :

- Favoriser la connaissance réciproque des acteurs de l'accompagnement (domicile, mobilité, aides techniques, etc.), du handicap, des établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires, des personnes en situation de handicap et leurs proches aidants ;
- Représenter Handéo dans les travaux et instances locales, auprès des partenaires institutionnels ;
- Animer des groupes de travail techniques avec les organismes labellisés / certifiés, les acteurs du handicap et autres partenaires ;
- Partager les informations avec l'ensemble du réseau Handéo.

Sur la base de cette formulation générique des missions, chaque correspondant définit avec Handéo et en fonction du contexte et des spécificités territoriales, le programme d'actions réaliste et pertinent à mettre en oeuvre. Ce programme est formalisé et annexé à la convention qui lie le correspondant Handéo à Handéo.

Quels sont les engagements des parties ?

Les engagements des correspondants :

- Mettre à disposition du temps ;
- Mettre en oeuvre en territoire les missions confiées et le programme d'action défini individuellement ;
- Signer une convention avec Handéo définissant les engagements réciproques des parties et les missions (signataires = structure porteuse ou personne et Handéo) ;
- Développer des contacts locaux et en informer Handéo ;
- Faciliter l'accès au terrain pour la réalisation des études de l'observatoire national des aides humaines ;
- Informer, sensibiliser les partenaires institutionnels, les acteurs du handicap, les fédérations et organismes d'aide à domicile sur les labels et la certification de service Cap'Handéo ;
- Participer aux temps d'animation du réseau, d'échange de pratiques, d'information et de formation organisés en inter-région ou au national ;
- Adopter pour l'ensemble des communications relatives aux missions l'identité visuelle et les supports fournis par Handéo ;
- Utiliser les outils de communication et de remontées d'information proposés par Handéo.

Les engagements d'Handéo :

- Informer sur les projets, chantiers, partenariats, financements en cours au niveau national ;
- Fournir des outils adaptés aux besoins des territoires (veille stratégique, outils de communication, guides pratiques, diaporamas de présentation...);
- Participer, à la demande des territoires, à des réunions stratégiques, des travaux locaux ;
- Animer le réseau et faciliter les interactions entre correspondants et référents d'un même département et d'une même région ;
- Défrayer les correspondants (déplacements, hébergement, repas, réunions...).

Quels outils sont mis à disposition du réseau ?

Kit de communication :

- Univers graphique dédié et cartes de visite personnalisées ;
- Plaquettes (Handéo réseau, Handéo, ONAH, labels et certification) et guides ;
- Référentiels de labellisations / certification et publications de l'observatoire.

Outils numériques et collaboratifs :

- Boîte mail @handeo.fr ;
- Compte Google (Drive partagé avec l'équipe nationale, calendrier partagé, outils de type google docs sheet et slides, chat interne et outil de visio-conférence) ;
- Temps de sensibilisation / information / formation (interne et externe) relatifs aux métiers et outils Handéo, ses actions et autres sujets liés aux missions des correspondants.

Dispositif d'animation piloté par le niveau national.

Qui peut être candidat ?

Une personne en situation de handicap ;

Un proche, un aidant d'une personne en situation de handicap ;

Un administrateur ou un salarié d'une fédération, organisation (délégation APF, FAF, APAJH, ADAPEI, AFTC, délégation Autisme France...), association locale du secteur du handicap.

Pourquoi être candidat ?

Le Réseau Handéo vous permet

- de bénéficier des travaux et de l'appui de l'observatoire national des aides humaines (études, guides, diagnostics territoriaux, annuaire, veille) pour croiser constats et préconisations nationales avec les problématiques locales ;
- de mieux repérer l'offre de services d'un territoire et identifier les prestations et compétences développées par les opérateurs pour accompagner des personnes en situation de handicap :
 - 1 certification de service "services à la personne" et 3 labels Cap'Handéo "enfance et famille", "services de mobilité", "services associés aux aides techniques"
 - 270 structures labellisées Cap'Handéo "services à la personne" ;
- de vous appuyer sur les partenariats nationaux d'Handéo avec : les fédérations du domicile, des partenaires institutionnels, des mutuelles, groupes de protection sociale, fondations...
- d'accéder à l'outillage technique construit par Handéo et son réseau (outils d'accompagnement des organismes vers la labellisation, guides pratiques, enquêtes...) ;
- de contribuer à l'évolution des outils existants (référentiels de labellisation par exemple) et à la création de nouveaux outils...
- de partager constats, pratiques et projets avec l'ensemble du réseau Handéo et d'articuler l'action locale et nationale pour renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap leur permettant de mieux vivre chez elles et dans la cité ;
- de vous appuyer sur les représentants des organisations qui composent le CA d'Handéo ;
- d'être soutenu techniquement par les 12 permanents de l'équipe Handéo et de mutualiser certaines fonctions support comme la communication, la recherche de financements...

Pour les organisations du secteur du handicap, porter une candidature de correspondant Handéo peut représenter une opportunité de dialogue renforcé avec le secteur du domicile, de contribution à la coordination territoriale entre les différents acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Comment sont gérées les candidatures ?

- 1- Premier contact avec Handéo et échange de documentation ;
- 2- Entretien(s) avec la chargée de développement Handéo ;
- 3- Confirmation de la candidature ;
- 3- Présentation des candidatures en Conseil d'Administration Handéo pour examens et décisions (prévisionnel annuel des CA : mars, juillet, octobre et décembre) ;
- 4- Courrier de réponse adressé par le président d'Handéo à chaque candidat.

Comment sont accueillis les correspondants ?

Suite aux décisions prises par le Conseil d'Administration d'Handéo, une journée d'accueil des nouveaux correspondants est organisée dans les semaines suivantes afin :

- que les correspondants se présentent et rencontrent les autres membres du réseau ;
- que l'équipe nationale se présente et présente les activités et son organisation ;
- que la documentation technique et les outils utilisés soient explicités ;
- que le kit de communication soit remis ;
- que les correspondants puissent avoir un temps d'échange avec les référents et correspondants Handéo de leur département ou région ;
- que la convention entre le correspondant et Handéo soit préfigurée.

Comment est animé le réseau Handéo ?

Le dispositif d'animation est piloté par la chargée de développement Handéo et comprend :

- Des sessions de formation interne : labels / certification / utilisation du système de communication, de partage de données et de stockage de l'équipe Handéo ;
- Des formations externes sont proposées au réseau ;
- Un site web interne permet en continu la mise à disposition d'éléments d'actualité, des outils Handéo et ONAH, des documents relatifs à la vie du réseau (comptes rendus des journées, conventions...), des supports presse ;
- Des temps d'échanges de pratiques, de partage d'information, de réflexion sur les axes de travail du collectif :
 - journées nationales d'échange 3 à 4 fois par an,
 - points d'actualité (tel ou visio) entre les territoires et le national : 1 fois par trimestre ces points peuvent être thématiques et faire intervenir différents interlocuteurs au sein d'Handéo (ex : l'observatoire pour appropriation par les territoires des résultats d'une étude, le chargé de mission Handéo pour un point certification...),
 - d'autres temps de partage d'informations et de collaborations peuvent être organisés en fonction des besoins.
- Des temps d'immersion / d'observation seront proposés (auprès d'un référent du réseau, lors d'un audit...).

Comment être candidat ? Contactez Handéo

Aurélie Pierre-Léandre, chargée de développement

14 rue de la Tombe Issoire 75014

Tél : 01 43 12 19 29

correspondants@handeo.fr